



Sommaire

Les caractéristiques naturelles d'un plateau fragile

6

Un paysage façonné par l'eau

8

La Seine et ses méandres

8

Le plateau et ses vallées

10

Valleuses et falaises littorales

14

Un paysage taillé dans la roche

24

Des matériaux pour construire

24

Des abris naturels

32

Un pays façonné par l'homme

34

Le clos-masure

38

Généralités

38

Le fossé

39

Le portail

41

La mare

45

Le logis

47

■ Le mobilier cauchois

54

Les bâtiments d'exploitation

56

■ Le cidre

58

■ Le lait

70

■ Le papier à beurre

70

■ Les principales cultures

74

du pays de Caux hier et aujourd'hui

74

L'eau à la ferme

84

La clôture d'herbage

87

L'architecture de l'intérieur/sur le plateau

92

Le carreau

92

La place du marché

92

Le champ de foire

95

Les équipements collectifs

97

Les commerces

99

Châteaux, manoirs et gentilhommières

106

■ La glacière

108

Le pavillon de jardin

112

■ Les briqueteries

114

L'architecture côtière

116

Les maisons de pêcheurs

116

et de patrons de barque

116

■ Caïque, doris, caloge et terre-neuvier

120

Les maisons de marins ou de capitaines

121

Les villas balnéaires

122

Les maisons d'armateurs

126

Les phares

127

■ Les installations balnéaires

130

L'architecture religieuse

132

Chapelles et petites églises

132

Les presbytères

142

Les croix

143

Les inhumations

149

■ Les fêtes religieuses

150

Les temples et enclos protestants

151

L'architecture publique

154

Les mairies-écoles du XIX^e siècle

154

Les relais et bureaux de poste

154

Les gares

157

Les hospices et pensionnats

158

Bibliographie

160



Étretat, l'aiguille et la porte d'Aval
vues depuis la Manneporte.

Les caractéristiques naturelles d'un plateau fragile

« M. le Ministre des Travaux publics sait comme moi que les dégradations des côtes de France sont nombreuses et rapides ; il sait, par exemple, que cette immense falaise qui commence à l'embouchure de la Somme et qui finit à l'embouchure de la Seine, est dans un état de démolition perpétuelle. »

Victor Hugo, discours du 27 juin 1846, Consolidation et défense du littoral.

Un paysage façonné par l'eau

Malgré ses allures de forteresse imprenable avec, vue de la mer, sa muraille de falaises, le pays de Caux est en réalité une véritable passoire. L'érosion naturelle physico-chimique et les activités humaines ont laissé de multiples empreintes qui sont autant d'éléments du patrimoine local.

La Seine et ses méandres

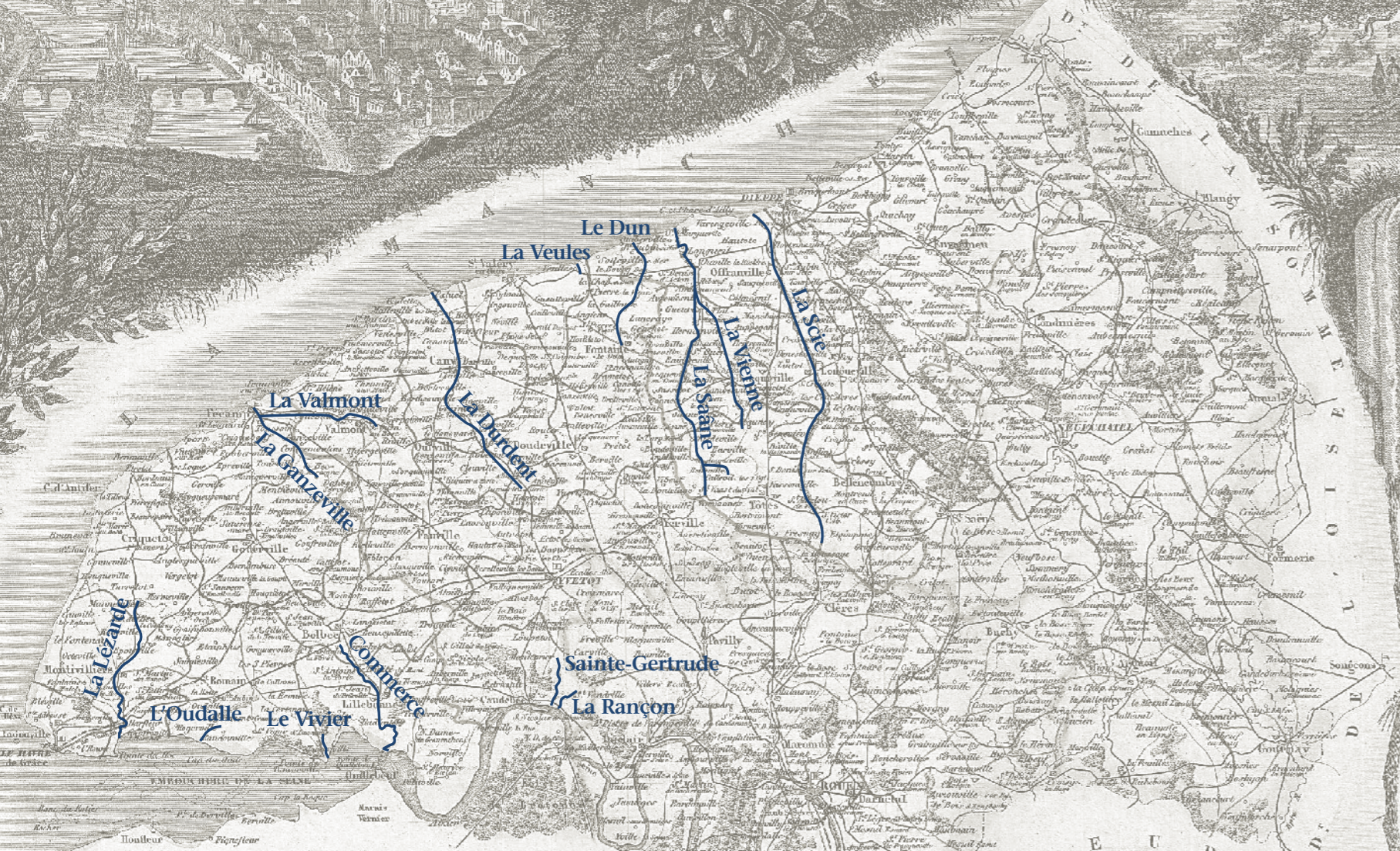
L'ancienne région Haute-Normandie, comme l'ensemble du bassin parisien, est essentiellement constituée de roches sédimentaires datant de l'ère secondaire. Ces terrains sédimentaires ont donné des plateaux : Roumois, Vexin et ici, Caux. Le fleuve encaissé déroulant ses méandres tel qu'on peut le voir aujourd'hui n'est pas très vieux

à l'échelle géologique ! Jusqu'à la fin de l'ère tertiaire, une *avant-Seine* circulait directement à la surface du plateau étalant largement ses alluvions. Ce n'est qu'au début du quaternaire que la Seine entreprend son encaissement : pendant les périodes froides, le niveau de la mer baisse fortement. Dans son cours aval, le fleuve doit creuser son lit pour rejoindre son niveau de base et se jeter dans la mer. La faible pente explique la formation de méandres. En période de débâcle, le fleuve déverse des volumes impressionnants de glace et de cailloux qui rognent le plateau de craie fragile et sculptent les méandres. Ces derniers se déplacent à plusieurs reprises au fil du temps, migrant vers l'aval et abandonnant le pied de falaise devenu fossile. Aujourd'hui, le cours de la Seine garde les empreintes de ses cours antérieurs : le Nez (ou Nais) de Tancar-



ville, la pointe du Hode à Saint-Vigor-d'Ymonville, le marais de Cressenval à La Cerlangue... À partir du XIX^e siècle, l'homme aménage la vallée par une série de transformations en chaîne : endiguement du fleuve, assèchement de la plaine alluviale, introduction de l'élevage et de la fenaison avec, pour conséquence, la modification des voies d'accès au plateau (il faut creuser des côtes en lacet — les côtes neuves — pour pouvoir remonter les chariots de foin). Ainsi, ce sont

toutes les relations entre le plateau et la vallée qui vont se trouver modifiées. Au Havre, pointe du pays de Caux, ce sont des funiculaires qui sont construits (Le Tramway de la Côte, place Thiers ; le funiculaire de la côte Sainte-Marie ; le funiculaire de Soquence), mais aussi dans d'autres villes de la Seine-Maritime : Le Tréport (le funiculaire des Terrasses) et Rouen (le funiculaire de Bonsecours).



Carte de la Seine-Inférieure avec les affluents de la Seine et les fleuves côtiers.

Le plateau et ses vallées

Situé au nord de la Seine et bordé par la Manche, le pays de Caux occupe un large plateau caractérisé par de légers mouvements de terrain marquant le point de départ de vallées conduisant au fleuve ou à la mer. En effet, le réseau hydrographique du pays de Caux est caractérisé par une ligne de partage des eaux située à environ 170 m d'altitude séparant le territoire en deux d'est en ouest.

Les affluents de la Seine

Au sud de cette ligne, on trouve de courtes vallées drainées par des rivières se jetant dans l'estuaire de la Seine (rivières de la Lézarde, d'Oudalle, de Cressenval, du Vivier, du Commerce, de la Sainte-Gertrude, du Rançon). Ces cours d'eau ont permis l'utilisation de l'énergie hydraulique. De simples moulins (Tancarville), on est passé à des petites usines (Sainte-Gertrude) puis aux grandes unités (moulin du Haut à Lillebonne).



Around Cany-Barville, la Durdent et le château



les galeries creusées depuis des siècles (la marne est un des plus anciens amendements) avec la terre de surface, le plateau descendrait de plusieurs centimètres !

Des recensements d'anciennes marnières sont régulièrement faits par les autorités et de nombreuses associations de défense proposent une aide juridique aux riverains de marnières spoliés.

Des abris naturels

Les grottes

Les grottes conservent les traces les plus anciennes d'occupation humaine. Cependant, l'homme n'habitait jamais au fond des grottes. Il aménageait l'entrée avec des peaux et des pierres de calage. Ainsi, les grottes de Saint-Vigor-d'Ymonville, situées dans la falaise dominant la Seine, à 80 m d'altitude, ont rempli, à travers les âges plusieurs fonctions :

D'abord, elles ont servi de refuges aux hommes préhistoriques, puis de retranchement ou de fortin pendant la guerre de Cent Ans et enfin de cache pour les hommes qui fuyaient la Révolution Française. En 1369, elles étaient connues sous le nom de fort des Carrières et en 1441 (la nef de l'église paroissiale de Saint-Vigor ayant été détruite par les Anglais) la grande grotte servit de lieu de culte jusqu'à la reconstruction de la nef à la fin du XV^e siècle.

Par ailleurs, elles ont été exploitées comme carrières de pierre et de marne. Dans les carrières de Porqueval, on peut encore observer de nombreux points d'extraction et de fronts de taille. La pierre à bâtir de Saint-Vigor a servi à édifier plusieurs églises de la région.

À l'entrée de la grande grotte, on peut encore observer, taillés jadis dans la roche, des boullins qui permettaient d'accueillir des pigeons.

Vestiges du mur de l'Atlantique à Fécamp.

Enfin, plus à l'est, une autre cavité a été transformée en champignonnière.

L'habitat troglodytique

La Manche et la Seine ont depuis longtemps attiré l'homme en quête de nourriture. C'est pourquoi on trouve des traces d'occupations très anciennes dans les falaises (littorales ou estuariennes). De Duclair (route de Rouen) à Gravelle (cimetière du Prieuré) en passant par Caudebec-en-Caux (grotte de Barre-y-Va, route de Villequier), Tancarville et Saint-Vigor-d'Ymonville (grottes) et d'Étretat (Trou-à-l'Homme) ou de Fécamp (le Refuge, abri pour les pêcheurs à pied s'étant fait prendre par la marée) à Saint-Martin-aux-Buniaux (repaires de contrebandiers aux Chambres de Villon et abri à mulets des ramasseurs de galet au Port), c'est la même logique de protection qui

pousse les riverains à profiter des anfractuosités de la roche.

Ces lieux souterrains, propices aux récits imaginaires, aux légendes ou à la présence d'ermites, ont inspiré de nombreux auteurs : Joseph Morlent (*Jérôme le novice du prieuré*), Guy de Maupassant (*Le Saut du berger*), Maurice Leblanc (*La barre-y-va et L'aiguille creuse*), (*Légende de la Chambre des Demoiselles ou Chambre aux fées à Étretat*)...

Mais les troglodytes les plus connus dans la région, bien qu'aux confins du pays de Caux, restent les *gobiers* du quartier du Pollet à Dieppe. Ces pauvres gens avaient investi des excavations ou des carrières abandonnées auxquelles on donnait le nom de *gobes* (qui signifierait *bouche* en celte). Ils vivaient là entassés, vivant de la pêche à pied. Ces anciennes habitations troglodytiques sont maintenant murées.



Route de Tancarville, huttes dans les falaises.



Sassetot-le-Mauconduit, le mur du château longe la route qui descend à la mer.

Un pays façonné par l'homme

« La ferme est vaste, un vieux bâtiment dans une cour à pommiers, entourée de quatre rangs de hêtres qui bataillent toute l'année contre vents et mer. »

Guy de Maupassant, *Les Bécasses*. Monsieur Parent.



Le clos-masure

Généralités

Élément identitaire du paysage cauchois, le clos-masure ou cour-masure est merveilleusement décrit par Guy de Maupassant dans plusieurs contes : « Les fermes normandes semées par la plaine semblent, de loin, de petits bois, enfermés dans leur ceinture de hêtres élancés » (*Le Père Milon*) ; « La cour de ferme, enfermée par les arbres, semblait dormir » (*Histoire d'une fille de ferme*) ; « Les fermes, isolées dans leurs cours carrées, derrière leurs rideaux de grands arbres poudrés de frimas, semblaient s'endormir sous l'accumulation de cette mousse épaisse et légère » (*Conte de Noël*).

Il y a plusieurs théories sur l'origine du clos-masure. Pour certains historiens, son organisation rappellerait la disposition du camp romain avec ses deux chemins perpendiculaires (*cardo / decumanus*). Pour d'autres, ce quadrilatère serait apparu bien après l'époque gallo-romaine, une fois les défrichements terminés, pour créer un enclos permettant de garder les animaux domestiques. En tout état de cause, à sa création, le clos-masure aurait eu une superficie généralement égale au dixième de l'exploitation toute entière.

Il semblerait qu'au départ, on ait voulu délimiter un enclos en faisant une levée de terre. Pour réaliser cela, le plus simple était de prendre la



terre la plus proche en creusant un fossé périphérique (dont l'existence s'est avérée utile puisqu'il permet de recueillir l'eau de pluie). Par un glissement de sens courant, le langage a retenu le moyen pour la fin et c'est peut-être pourquoi les cauchois nomment ce talus *fossé*. Ensuite, ce talus aurait été garni de deux ou trois rangées d'arbres de haut jet (hêtres, chênes, frênes, ormes jusqu'à l'apparition de la graphiose...) plantés le plus souvent en quinconce. Pour certains spécialistes, ces plantations seraient les conséquences du système féodal qui aurait conduit le seigneur à se réserver le bois de la forêt obligeant le fermier à planter des arbres sur le seul espace où il le pouvait. Pour d'autres ces arbres de haute futaie auraient été plantés bien plus tard pour compenser les forêts sacrées durant la Révolution. Ainsi protégé par ce rideau d'arbres et ce talus haut comme un mur d'enceinte, le clos-masure n'est accessible que par une trouée où se loge un portail. Certaines fermes disposent de plusieurs entrées situées aux quatre points cardinaux, un peu comme les camps romains (ferme Renault-Leberquer à Tancarville). D'autres propriétés parmi les plus riches sont entourées de murs de brique avec une porte cochère et/ou piétonnière (la ferme des Murs à Sainneville-sur-Seine, la ferme du Manoir à Vinnemerville).

Pour conclure, selon certains travaux récents, il semblerait que l'origine du clos-masure cauchois soit effectivement multiple : gauloise par son organisation spatiale (enclos quadrangulaire fossoyé planté d'arbres fruitiers) et son adaptation au milieu (à la fois recueillir l'eau de pluie et se protéger du vent marin) ; nordique et franque par son aspect juridique et de transmission foncière (principe précipitaire, donnant un avantage à l'aîné sous le régime du droit d'aînesse) ; médiévale par son organisation et sa

gestion (clôture à la fois pour interdire l'accès aux animaux sauvages et pour mettre à l'abri les animaux domestiques) et moderne pour sa végétation de haute futaie (développement du talus planté pour compenser les prélèvements massifs dans les forêts au XVIII^e siècle).

Quant à l'invention du terme « clos-masure », il remonterait aux années 1970 (travaux des architectes Yvonne Garofalo et Bertrand Warnier).

Le clos-masure se décline de plusieurs manières, suivant son emplacement géographique :

- Clos-masure du plateau : îlot au milieu de l'openfield ou parfois deux ou trois unités formant un hameau, nombreux bâtiments en brique et silex datant de la fin du XIX^e siècle.
- Clos-masure du littoral : forteresse de verdure entourée de résineux et de poiriers et non de hêtres (cassants et brûlés par les embruns salés), bâti en grès (au nord de la côte d'Albâtre), nombreuses bergeries (les moutons étant autrefois omniprésents sur les prairies calcicoles), propriétés appartenant à des châtelains plutôt qu'à la bourgeoisie urbaine (plus proche des villes et des vallées textiles).
- Clos-masure de la côte de Seine : portes (dites des champs) donnant sur une pâture surplombant la Seine, bâti à base de calcaire (avec graffiti marins) et silex, couverture en roseau du marais, essentage de planches posées à clin, bergeries souvent agrandies en étables.

Le fossé

Le *fossé*, en réalité le talus, est une butte de terre d'environ un mètre qui délimite le clos-masure et en fait une espèce d'île au milieu de la plaine. Il est planté de deux rangées d'arbres en quinconce avec parfois une troisième ligne à l'intérieur ou à l'extérieur de la cour. Cette muraille végétale est



constituée majoritairement de hêtres, comme un rappel de l'essence dominante de l'ancien massif forestier qui recouvrait autrefois la région avant les défrichements. D'ailleurs, des lambeaux de cette forêt subsistent notamment dans les endroits escarpés (Valmont, Lillebonne, Maulévrier-Sainte-Gertrude...) et la référence au hêtre est prégnante dans la toponymie cauchoise : ferme de la Hêtraie à Thérouldeville, Fauville (nom qui aurait pour origine *fou*, le *hêtre* en cauchois ou *fagus villa*, le domaine rural planté de hêtres en latin), Auffay (viendrait de *altus fagus* en latin signifiant haut hêtre).

Ce talus planté est un brise-vent très efficace. En effet des études ont montré que le vent se trouve d'abord détourné par la levée de terre puis dirigé vers la cime des arbres pour finir par passer au-dessus du clos... Ainsi, ce qui se trouve dans la cour de la ferme est protégé notamment le verger composé principalement de pommiers à cidre. On trouve aussi quelques poiriers de coq (coq viendrait du latin *coquere*, cuire) produisant des poires à cuire avec lesquelles on fait les *douillons*, pâtisseries ressemblant à des chaussons aux pommes dégustées à la Toussaint. Au nord-est du pays de Caux, la poire de fisée, à la chair rouge après la cuisson, est plus répandue.

Mais la fonction initiale du fossé est essentiellement de drainer l'eau de pluie. En effet, paradoxalement, le pays de Caux, malgré une pluviométrie importante manque d'eau à la surface de son plateau calcaire perméable ! D'où l'ingéniosité déployée par les premiers Cauchois pour canaliser les eaux de ruissellement et les amener en un point bas du clos-masure, la mare. Ainsi, le *fossé* œuvre comme une véritable gouttière conduisant l'eau à la mare, faisant office de réservoir.

Le *fossé* faisait l'objet de tous les soins car, outre le sentiment de propriété, l'impression de vivre en autarcie et l'abri des vents, il procurait le bois d'œuvre ou de chauffage. Ainsi, à la morte sai-

son, on taillait les arbres, dessouchait les troncs morts, rechargeait le talus et replantait de jeunes sujets.

À travers le pays de Caux, il arrive souvent qu'on tombe sur un chemin qui passe entre deux *fossés*. On dit alors qu'il s'agit d'un faux chemin creux ou *ruette* en cauchois, une sorte de cavée artificielle — cavées qui sont par ailleurs nombreuses dans les dépressions du plateau (la Cavée Verte à Sanvic, la Cavée Rouge à Mélamare).

Quant aux chemins à l'intérieur de la cour, en hiver on les rechargeait pour résister aux roues à bandage et en été on faisait les accotements au cordeau. Côté extérieur au clos-masure, le versant du *fossé* ouvre sur la plaine, c'est la *forière* (nom qui viendrait de *furrow* signifiant sillon en anglais), l'endroit où l'on fait les *bouttiers*,

c'est-à-dire l'extrémité d'une pièce de terre sur laquelle les chevaux (et plus tard le tracteur) tournent au bout de chaque sillon.

Le portail

Sentinelle du clos masure, le portail de ferme reflète à bien des titres le caractère cauchois. Il comprend deux éléments : d'un côté, la barrière en chêne à deux vantaux avec crapaudine en fonte, heurtoir en grès et fermeture par bascule et de l'autre, les deux piliers.

Cette entrée est le reflet du caractère complexe du Cauchois. En effet, d'un côté la barrière symbolise le repli sur soi et l'individualisme comme le souligne l'abbé Alexandre dans *Le Horsain* :





Porte cochère et piétonnière au manoir de Marbeuf à Sahurs.



Le portail du manoir de Vinnemerville.



Porche de Saint-Wandrille.



Criquetot-le-Mauconduit, une entrée de ferme avec une porte charretière (fonctionnelle) et une porte piétonnière (murée).

Sassetot-le-Mauconduit.



« La barrière cauchoise [...] privée ». Mais c'est aussi une ouverture sur les autres, une vitrine sur le monde qui doit montrer l'opulence du fermier. Ainsi, les piliers de barrière sont très souvent de véritables chefs-d'œuvre de maçonnerie, l'orgueil de la porte d'entrée contrastant avec la modestie de la masure au fond de la cour. Les piliers (de section carrée ou ronde voire hexagonale) sont réalisés à partir de matériaux variés (brique, silex, grès et calcaire). Mais c'est la polychromie et l'appareil qui mettent le plus en valeur leur beauté. Le remplissage en silex taillé, le dessin en damier, l'usage de torsades, la taille précise du couronnement confèrent aux piliers de barrière un cachet unique. On raconte que les boulets en pierre qui terminent bon nombre de piliers auraient pour fonction d'écarter le mauvais sort... L'avènement des grosses machines agricoles comme les moissonneuses a conduit à la dis-

parition de nombreux piliers au profit de larges entrées sans caractère et il faut rendre hommage à certains propriétaires qui restaurent ou créent dans les règles de l'art des piliers de barrière. On en trouve de nombreux exemplaires à travers tout le pays de Caux. Les recenser peut faire l'objet d'une de ces promenades qu'affectionnait Guy de Maupassant au gré des « cours dispersées au sein desquelles la ferme enfermée par les arbres semblait dormir ».

La mare

C'est le symbole du paradoxe cauchois. En effet, nous sommes en Normandie, province réputée pluvieuse et pourtant, à cause du sous-sol calcaire il est difficile de retenir l'eau sur le plateau. Pendant des siècles, la mare a assuré les besoins nécessaires à l'alimentation des hommes et des



Sassetot-le-Mauconduit, la mare de la ferme du château.